

# Analyse de l'environnement

### Île-du-Prince-Édouard

2015



### **FAITS SAILLANTS**

La chute des prix du pétrole brut devrait stimuler la croissance de l'économie mondiale en 2015, cependant, il y aura d'importantes différences entre les pays importateurs et les pays exportateurs de pétrole.

Malgré les risques que pose un fragile environnement économique mondial, l'économie canadienne devrait progressivement se renforcer, et la croissance du PIB réel retrouvera sa pleine capacité d'ici la fin de 2016.

L'économie de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) devrait connaître une reprise en 2015, stimulée par les faibles coûts de l'énergie et la dépréciation du dollar canadien s'y rattachant.

Des hausses de l'emploi sont prévues pour l'Î.-P.-É. au cours des prochaines années, et les industries de la fabrication et de la construction devraient voir leur rendement s'améliorer.

Les groupes de clientèle de l'Î.-P.-É. affichent un faible rendement sur le marché du travail comparativement à la moyenne provinciale.

## **APERÇU ET CONTEXTE ÉCONOMIQUE**

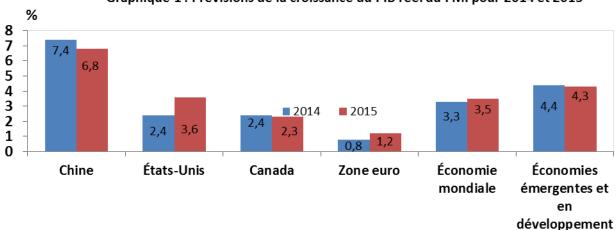
L'économie mondiale : les faibles prix du pétrole brut devraient stimuler l'ensemble de la croissance économique mondiale, tout en ayant des effets asymétriques sur les pays

L'économie mondiale a continué de croître à un rythme modéré en 2014, mais l'ensemble de la situation économique mondiale demeure fragile et inégal, alors qu'un certain nombre de risques continuent de ralentir les perspectives de croissance partout dans le monde. Parmi les défis notables auxquels l'économie mondiale doit faire face, on retrouve l'intensification des conflits géopolitiques dans diverses parties du monde et l'importante chute des prix du pétrole brut, dont la majeure partie a lieu depuis juillet 2014. La diminution des prix mondiaux résulte d'un certain nombre de facteurs, y compris la demande mondiale plus faible que prévu, l'augmentation soutenue de la production en Amérique du Nord, qui s'est substituée aux importations de pétrole brut d'outre-mer, et l'apaisement des préoccupations entourant les perturbations de l'offre en raison de l'instabilité géopolitique en Irak et en Libye<sup>1</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Source : Ministère fédéral des Finances, *Mise à jour des projections économiques et budgétaires*, novembre 2014



Selon le Fonds mondial international (FMI), les faibles prix du pétrole causés par les variations de l'offre stimuleront la croissance mondiale, mais il y aura des différences importantes entre les importateurs et les exportateurs de pétrole. Dans les *Perspectives de l'économie mondiale* de janvier 2015 du FMI, la croissance économique mondiale est estimée à 3,5 % en 2015, et à 3,7 % en 2016. Cette prévision représente une révision à la baisse de 0,3 % comparativement aux *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2014, et reflète une réévaluation des prévisions en Chine, en Russie, dans la zone euro et au Japon, ainsi qu'une faible activité dans certains des principaux pays exportateurs de pétrole, en raison de l'importante chute des prix du pétrole. Les États-Unis, le plus grand partenaire commercial du Canada, sont la seule économie d'importance qui a reçu des projections de croissance. À titre de pays importateur net de pétrole brut, les États-Unis devraient afficher une croissance économique supérieure stimulée par les faibles prix du pétrole, qui devraient encourager les dépenses des ménages.



Graphique 1: Prévisions de la croissance du PIB réel du FMI pour 2014 et 2015

Source : Fonds monétaire international (FMI), mise à jour des « Perspectives de l'économie mondiale », janvier 2015

## Canada: le rendement économique devrait progressivement se renforcer au cours des deux prochaines années

Malgré les défis posés par un fragile environnement économique mondial, l'économie canadienne demeure résiliente, alors que son produit intérieur brut (PIB) réel a crû de 2,5 % en 2014, après une augmentation de 2,0 % en 2013. Selon le ministère fédéral des Finances, depuis la fin de la récession, la croissance du PIB réel du Canada a dépassé celle de tous ses partenaires du Groupe des Sept (G-7) et la croissance de l'emploi a été l'une des plus fortes parmi les membres du Groupe. À long terme, il y a toutefois une incertitude considérable relativement aux perspectives pour les prix du pétrole et les conséquences pour l'économie canadienne.

La récente chute des cours du pétrole posera des défis supplémentaires pour l'économie canadienne et pourrait avoir des conséquences considérables pour les perspectives économiques des provinces. Selon le Conference Board du Canada, plusieurs entreprises ont déjà annoncé des réductions marquées de leur budget d'investissement, et un nombre considérable de mises à pied devraient avoir lieu dans l'industrie pétrolière et les industries de services pour l'industrie pétrolière. Les répercussions de la baisse des recettes pétrolières devraient être ressenties principalement dans les régions productrices de pétrole, notamment en Alberta, à Terre-Neuve-et-Labrador, et, dans une moindre mesure, en Saskatchewan.



Dans son *Rapport sur la politique monétaire* de janvier 2015, la Banque du Canada prévoit qu'il y aura quelques facteurs compensatoires, mais le moment où ils surviendront est incertain. Les répercussions négatives de la baisse des prix du pétrole seront progressivement atténuées par une croissance plus forte des États-Unis, un dollar canadien plus faible et la répercussion bénéfique des faibles prix du pétrole sur la croissance économique mondiale<sup>2</sup>. Dans l'ensemble, la Banque s'attend à ce que la croissance du PIB réel pendant la première moitié de 2015 ralentira à environ 1,5 % et la marge de capacités excédentaires s'accroîtra légèrement. L'économie devrait ensuite progressivement se renforcer, à partir de la deuxième moitié de 2015, et l'écart de production devrait se résorber d'ici la fin de 2016.

# Île-du-Prince-Édouard : l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard est en mesure de tirer avantage de la baisse des prix de l'énergie et d'un faible dollar canadien

L'économie de l'Î.-P.-É. a progressé à un rythme modéré, mais stable, au cours de la dernière décennie. L'Î.-P.-É. a affiché une croissance du PIB réel de 2,0 % en 2013, mais la croissance économique a ralenti en 2014. La faiblesse de 2014 a été le résultat d'un fléchissement des affaires (plus particulièrement dans l'investissement résidentiel) ainsi que d'un ralentissement de l'emploi, ce qui a eu des répercussions sur les dépenses des consommateurs<sup>3</sup>.

Bien que la baisse des prix du pétrole aura des conséquences négatives sur les régions productrices de pétrole du pays, l'î.-P.-É. prévoit connaître une reprise de sa croissance économique en 2015. Le consensus parmi les prévisionnistes indépendants que la croissance du PIB réel sera plus vigoureuse à l'î.-P.-É. en 2015 et en 2016. Les bas prix du pétrole et la dépréciation du dollar canadien s'y rattachant devraient se traduire par de bonnes perspectives pour les industries du tourisme et de la fabrication, et ils devraient aider à stimuler la croissance de l'île-du-Prince-Édouard. Dans sa *Note de conjoncture provinciale*, publiée à l'hiver, le Conference Board du Canada prévoit que la croissance économique de l'î.-P.-É. devrait s'établir à 2,5 % en 2015, et occupera le quatrième rang au pays, derrière le Manitoba (2,9 %), l'Ontario (2,9 %) et la Colombie-Britannique (3,0 %).

La reprise du marché de l'habitation, qui contribue également à une perspective économique plus optimiste, devrait stimuler l'activité dans la construction résidentielle et mener à la création d'emplois dans la province en 2015. Dans l'ensemble, alors que la conjoncture du marché du travail s'améliore, et que les consommateurs génèrent des économies en raison des bas prix de l'énergie, la confiance des consommateurs devrait être plus forte dans la province, stimulant une plus grande demande et des résultats économiques plus vigoureux au cours des deux prochaines années.

### CONJONCTURE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

### Canada : les performances du marché du travail se sont récemment affaiblies

Le marché du travail canadien continue de progresser, bien que ce soit à un rythme plus lent au cours des derniers mois. Pendant le premier trimestre de 2015, le marché du travail canadien a affiché une augmentation moyenne de 131 900 emplois comparativement à la même période l'année précédente, et la plupart des hausses de l'emploi (86 %) étaient des emplois à temps plein. Le taux de chômage a aussi diminué, et était en moyenne de 6,7 % pendant les trois premiers mois de 2015. Les deux sexes et tous les groupes d'âge ont enregistré une diminution de leur taux de chômage pendant cette période.



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La Banque du Canada, *Rapport sur la politique monétaire*, janvier 2015

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le Conference Board du Canada, *Note de conjoncture provinciale*, hiver 2015.

À long terme, la situation du marché du travail s'améliore au Canada. Selon le ministère fédéral des Finances, le marché du travail canadien a été plus performant que celui des autres économies du Groupe des Sept (G-7) depuis 2006. L'économie canadienne a créé environ un million d'emplois depuis la récession économique de 2009. Plus de 80 % des emplois créés étaient des emplois à temps plein, et les travailleurs âgés (âgés de 55 ans et plus) représentaient environ les deux tiers des hausses de l'emploi. De plus, le taux de chômage suit une tendance constante à la baisse, passant d'une moyenne de 8,3 % en 2009 à 6,9 % en 2014.

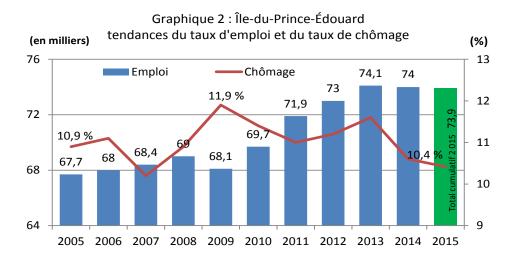
La chute des prix du pétrole devrait avoir quelques répercussions sur l'emploi, notamment dans les industries relatives à l'industrie pétrolière de l'Alberta, de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Saskatchewan. Cependant, il est peu probable que les répercussions entraînent des conséquences potentiellement négatives pour le marché du travail canadien en raison des marchés du travail relativement étroits dans certaines régions du pays, et des avantages escomptés que les autres régions non productrices de pétrole pourraient tirer à partir des prix de l'énergie à la baisse. Les autres défis auxquels le marché du travail canadien fait face incluent le vieillissement de la population et les répercussions de ce vieillissement sur la taille de la population active, ainsi que les exigences changeantes en matière de compétences causées par les progrès technologiques. Faire face à ces défis sera essentiel pour l'état du marché du travail dans les années à venir.

## Île-du-Prince-Édouard : des améliorations sont attendues dans le marché du travail dans les années à venir

Après avoir atteint un sommet record de 74 100 emplois en 2013, les niveaux d'emploi ont diminué au cours des derniers mois à l'Î.-P.-É., et se situaient, en moyenne, à 73 900 emplois pendant le premier trimestre de 2015. La taille de la population active diminue également. La population active comptait en moyenne 82 600 individus depuis le début de 2015, et cela représentait 2 300 travailleurs de moins comparativement à la même période en 2013. Le taux de chômage était en moyenne de 10,4 % depuis le début de 2015, ce qui représente une diminution de 0,6 point de pourcentage par rapport à la même période en 2014.

À long terme, le marché du travail de l'Île-du-Prince-Édouard a affiché quelques améliorations. Comme le démontre le graphique 2, les niveaux d'emploi suivent une tendance à la hausse, et demeure près du sommet record de 74 100, qui a été atteint en 2013. Depuis 2009, le taux de chômage a progressivement diminué, et était en moyenne de 10,4 % pendant le premier trimestre de 2015. Même si la taille de la population active a diminué au cours des derniers mois, l'optimisme du marché du travail demeure élevé à l'Île-du-Prince-Édouard. Avec un taux d'activité de 68,7 %, l'Î.-P.-É. se classe au troisième rang au pays en 2014, derrière l'Alberta (72,7 %) et la Saskatchewan (69,7 %).





Source : Statistique Canada, prévisions de l'Enquête sur la population active

L'emploi dans le marché du travail de l'î.-P.-É. continue d'être dominé par les industries des services, mais la proportion de l'emploi total de ce secteur a diminué d'un point de pourcentage pour atteindre 76 % en 2014, principalement en raison des importantes réductions de l'emploi dans le secteur public. Les hausses de l'emploi dans le secteur de la production de biens, notamment dans la fabrication, ont aidé à compenser les pertes enregistrées dans le secteur des services en 2014. L'emploi dans l'industrie de la fabrication a connu une certaine croissance au cours des dernières années, stimulé par un faible dollar canadien et de fortes performances économiques aux États-Unis.

La prévision des *Perspectives professionnelles régionales au Canada* (PPRC), produites par Service Canada, anticipe une reprise modérée de l'emploi à l'Î.-P.-É. en 2015, et d'autres améliorations sont prévues pour 2016. Les industries de la construction et des soins de santé devraient connaître la plus importante croissance (c'està-dire, des changements d'au moins 100 emplois) des niveaux d'emploi dans l'Î.-P.-É. au cours de la période de prévision de 2014 à 2016. Le vieillissement de la population continuera de créer de la demande pour des services de soins de santé à l'Î.-P.-É., alors que l'industrie de la construction devrait tirer profit d'une reprise anticipée du marché de l'habitation, des investissements proposés dans la production d'énergie éolienne et des plans de construire un nouveau câble de transmission électrique sous-marin entre l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, si le projet se déroule comme prévu.

### ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL – SEGMENTS DE LA CLIENTÈLE

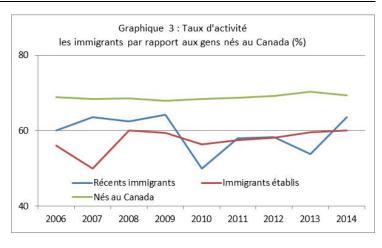
#### Les immigrants et les nouveaux arrivants

Selon les estimations démographiques annuelles de Statistique Canada, environ 1 400 nouveaux immigrants ont élu domicile à l'î.-P.-É. au cours de l'année se terminant le 30 juin 2014, soit environ 536 immigrants de plus par rapport à l'année précédente.

Il y avait 4 400 immigrants dans la population active de l'Î.-P.-É. en 2014, ce qui représente environ 5 % de la population active totale de la province. La population active immigrante totale a augmenté de plus de 60 % depuis 2006. Cependant, des écarts notables demeurent relativement à la situation globale sur le marché du



travail pour les immigrants comparativement à leurs homologues nés au Canada, et il y a également des différences considérables quant à la situation sur le marché du travail entre les immigrants récemment arrivés au pays (ceux qui se sont établis il y a cinq ans ou moins) et les immigrants établis (ceux qui se sont établis il y a plus de cinq ans). Par exemple, les taux d'activité pour tous les immigrants de l'Î.-P.-É. ont augmenté à 61,1 % en 2014, mais cela représente toujours un taux inférieur de 8,2 points de pourcentage comparativement au taux des travailleurs nés au Canada (69,3 %).



Comme le démontre le graphique 3, les immigrants récents et établis ont des taux d'activité plus faibles comparativement à leurs homologues nés au Canada.

### Les travailleurs autochtones

Les Autochtones représentent une petite proportion de la population de l'Î.-P.-É., soit seulement 1,6 % de la population lors de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. Il s'agissait de la plus faible proportion d'Autochtones au pays. Il y avait 2 230 personnes qui ont indiqué être membres d'un des groupes autochtones (Premières Nations [Indiens de l'Amérique du Nord], Métis ou Inuits) à l'Î.-P.-É. en 2011, et cela représente une augmentation d'environ 500 Autochtones comparativement au recensement de 2006.

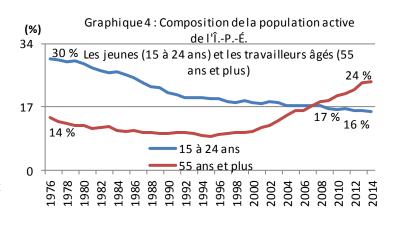
Les Autochtones de l'î.-P.-É. se heurtent à un marché du travail plus difficile, comparativement à la population non autochtone. Selon l'ENM de 2011, le taux de chômage des Autochtones, établi à 17,9 %, est d'environ 5,9 points de pourcentage supérieur au taux de chômage de leurs homologues non autochtones. La population autochtone de l'î.-P.-É. avait un taux d'activité de 66 % au moment de l'ENM de 2011, et cela représentait un taux d'activité qui était inférieur de 2,4 points de pourcentage par rapport au taux d'activité de leurs homologues non autochtones. Il y a également des écarts en matière de niveaux de scolarité de la population active autochtone, comparativement à leurs homologues non autochtones. En 2011, environ 45 % de la population active autochtone avait un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires, comparativement à 57 % pour la population active non autochtone de l'Île-du-Prince-Édouard. Améliorer la situation sur le marché du travail de la population autochtone nécessitera la suppression d'un certain nombre d'obstacles, notamment les obstacles culturels et langagiers, l'éducation, la formation et les défis en matière de littératie.

### La main-d'œuvre âgée

Le vieillissement de la population de l'Île-du-Prince-Édouard se reflète dans la taille de sa main-d'œuvre âgée, soit les individus âgés de 55 ans et plus. En date du 1<sup>er</sup> juillet 2014, il y avait 47 516 personnes âgées de 55 ans et plus à l'Î.-P.-É., c'est-à-dire environ un tiers de la population provinciale, et cela représente une augmentation de 23 % comparativement à 2007. Le vieillissement de la population devrait s'accroître au cours des deux prochaines décennies en raison du phénomène du baby-boom, puisque les derniers membres de la génération du baby-boom auront 65 ans en 2031.



Comme le démontre le graphique 4, la proportion de travailleurs âgés dans la population active de l'Î.-P.-É. a augmenté considérablement depuis 2000, et a maintenant dépassé la proportion de nouveaux arrivants (15 à 24 ans) dans la population active. Le vieillissement de la active d'importantes population а conséquences pour l'offre de main-d'œuvre dans la province. En 2014, le taux d'activité travailleurs âgés (42,7 %) considérablement inférieur à celui des travailleurs du principal groupe d'âge actif,



les travailleurs âgés (de 25 à 55 ans), soit 85,9 %, et le taux de chômage des travailleurs âgés, soit 12,8 %, était également plus élevé que celui du principal groupe d'âge actif, soit 8,4 %.

### Les jeunes

À l'Î.-P.-É., la population des jeunes (15 à 24 ans), soit l'âge où les individus intègrent généralement la population active, a diminué de façon constante depuis plus de 30 ans. Comme le démontre le graphique 4, depuis 2007, il y a eu moins de jeunes que de personnes en âge de prendre leur retraite (les personnes âgées de 55 ans et plus) dans la population active de l'Île-du-Prince-Édouard. La province a enregistré une migration de sortie nette de 709 jeunes en 2013-2014, ce qui représente environ 75 % du nombre de personnes qui ont quitté l'Î.-P.-É. pour se rendre dans d'autres provinces. La perte nette des jeunes au profit des autres régions du pays, en raison de meilleures perspectives d'emploi, ne fait qu'accentuer la diminution du bassin de travailleurs disponibles de la province. De plus, le taux de chômage chez les jeunes était en moyenne de 17,1 % au cours du premier trimestre de 2015, soit le deuxième rang au pays, derrière le Nouveau-Brunswick (17,2 %).

### Les personnes handicapées

Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI), on estime que 18 840 personnes ont rapporté être limitées dans leurs activités quotidiennes en raison de leur incapacité à l'Î.-P.-É. en 2012, ce qui représentait 16,0 % de la population adulte de la province. La situation sur le marché du travail des personnes handicapées est considérablement inférieure à celle de la population n'ayant pas d'incapacité. En 2012, le taux d'activité des personnes handicapées était de 59 %, et ce pourcentage était de près de 25 points de pourcentage plus élevé que celui des personnes n'ayant pas d'incapacité. De plus, le taux de chômage des personnes handicapées était de plus de deux points de pourcentage plus élevé que celui des personnes qui n'ont pas de limitation d'activité (13,2 % par rapport à 10,4 %).

L'activité sur le marché du travail représente une importante partie de la vie des personnes handicapées, mais un certain nombre d'obstacles limitent leurs résultats sur le marché du travail. Par exemple, certaines personnes handicapées ont une incapacité si grave qu'elles ne peuvent avoir un emploi, alors que d'autres ne sont pas en mesure de travailler un emploi pour des raisons non liées à leur condition physique, comme des préoccupations relatives à l'accessibilité du lieu de travail ou à des pratiques d'embauche discriminatoires. Il est également plus probable que les personnes handicapées aient un niveau de scolarité inférieur et qu'elles occupent des professions précises.



**Remarque:** Les auteurs ont pris un soin particulier à rédiger ce document en fondant leurs recherches sur des informations sur le marché du travail qui étaient exactes et pertinentes au moment de la publication. Le marché du travail étant en évolution constante, les données fournies peuvent avoir changé depuis la publication de ce document. Nous encourageons les lecteurs à consulter d'autres sources pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'économie et le marché du travail locaux. Les renseignements présentés dans ce document ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles d'Emploi et Développement social Canada.

**Préparé par** : Direction de l'analyse de l'information sur le marché du travail, Service Canada, Île-du-Prince-Édouard

Pour de plus amples informations, veuillez contacter l'équipe de l'IMT

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par Emploi et Développement social Canada, 2015, tous droits réservés

